



A Toulouse, le 27 septembre 2024

A Monsieur le DASEN de la Haute-Garonne

Objet : Abandon des évaluations nationales et pressions sur les personnels

La rentrée s'est faite sans ministre et sans gouvernement. Elle s'est surtout faite, cette année encore dans la Hte-Garonne, avec un manque criant d'enseignant.es, d'AESH, de RASED, de remplaçant.es et d'enseignant.es spécialisé.es. La situation est loin d'être réglée et de nombreuses écoles sont déjà sous tension.

Pourtant dans ce contexte dégradé pour le service public d'Education, alors que l'urgence pour l'Ecole est ailleurs, le Ministère s'entête à généraliser les évaluations nationales à tous les niveaux de l'école élémentaire.

Inutiles pour les élèves comme pour les enseignant.es, sources de stress et d'échecs, ces évaluations normatives chronophages imposent la standardisation des apprentissages et des enseignements. Elles participent d'une forme de dépossession professionnelle des enseignant.es et entravent profondément la liberté pédagogique. Inscrites dans le "choc des savoirs", concomitantes à la mise en place des groupes de niveaux au collège, elles servent l'inacceptable projet de tri social et scolaire porté par le Président Macron et ses ministres successif-ves.

Outil de pilotage, ces évaluations standardisées alimentent aussi une culture du contrôle permanent à toutes les échelles de l'institution et impacteront à terme tous les pans de nos professions : carrière, formation, pédagogie, relations aux familles, relations entre collègues, entre écoles et avec nos collègues du secondaire. Elles sont déjà un outil central dans l'orientation du rapport lié aux évaluations d'écoles.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale 1er degré, FSU-SNUipp, SE-UNSA, Snudi-FO, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SUD-Education et SNALC exigent l'abandon des mesures du "choc des savoirs" et notamment l'arrêt des évaluations nationales. Notre organisation syndicale, FSU-SNUipp, a appelé la profession à ne pas les faire passer.

La FSU-SNUipp 31 tient à rappeler que l'ensemble des formations et des concertations (conseil des maître.sses, conseil de cycle, etc.), la validation par les IEN de projets menés par les équipes, ainsi que les visites de CPC ou IEN, ne peuvent être conditionnées par les résultats de ces évaluations. Nous rappelons également le caractère non obligatoire de la restitution individuelle des résultats aux parents d'élèves.

Nous nous opposons fermement aux diverses formes de pressions et intimidations qui commencent à être exercées auprès des enseignant.es ou des directions, et exigeons qu'elles cessent. Nous nous opposons aussi à toute forme d'impact sur leur carrière pour les enseignant.es qui font le choix de ne pas faire passer les évaluations nationales ou de ne pas en saisir les résultats.

La FSU-SNUipp 31 soutiendra les enseignant.es dans les différentes actions qu'elles et ils ont choisi pour s'opposer à ces évaluations, et se tiendra à leurs côtés face aux pressions qu'elles et ils pourraient subir.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Dasen, en notre attachement au service public d'éducation.